



MUNCHKIN POIL COURT & POIL LONG

TÊTE = 30 points

Forme = 10
Oreilles = 5
Yeux = 5
Profil = 5
Museau = 5

CORPS = 50 points

Encolure = 5
Torse = 10
Pattes = 20
Pieds = 10
Queue = 5

ROBE = 10 points

Longueur et texture = 5
Couleur = 5

CONDITION ET EQUILIBRE = 10 points

Robes reconnues

Catégories : toutes
Divisions : toutes sauf ambre et charcoal
Couleurs : toutes

Mariages autorisés

Munchkin x Munchkin
Munchkin x European Shorthair
Munchkin x chat domestique
n'appartenant à aucune race

Les Munchkin à pattes non mutées sont considérés comme auxiliaires d'élevage et n'ont pas accès au championnat.

Introduction

Le Munchkin se distingue par ses courtes pattes dues à une mutation dominante et spontanée qui a eu lieu

à maintes reprises chez le chat domestique. En effet, si le premier Munchkin connu a été exposé en 1991 au Madison Square Garden à New York, des chats à pattes courtes avaient déjà été observés tout au long du XXe siècle en Grande-Bretagne ou en Russie.

Contrairement à ce que l'on pourrait croire, seules les pattes du Munchkin sont touchées par cette mutation, la forme et la flexibilité de sa colonne vertébrale étant semblables à celles de tous les autres chats. Sa mobilité n'est en rien entravée, même s'il saute moins haut que certaines autres races.

Si la race a d'abord été sélectionnée à partir de chats de gouttière domestiques, elle a ensuite été enrichie par l'apport de diverses races. Il est toutefois important que le type du Munchkin reste modéré, proche de celui de l'European Shorthair.

Tête : En forme de triangle adouci et en proportion avec le corps, la tête montre des contours arrondis. Le front et le crâne sont très légèrement arrondis. La base du nez est bien définie, sans stop mais avec un léger changement de direction. Le nez est le plus souvent droit. Les mâles ont une tête plus forte que les femelles.

Museau : Bien défini, le museau est fort mais sans pinch. Le menton est ferme.



Yeux : De taille moyenne à grande, les yeux sont en forme de noix et placés de biais. Toutes les couleurs sont acceptées sans qu'il y ait de relation entre la couleur des yeux et celle de la robe. Elle doit seulement être la plus brillante et la plus lumineuse possible.

Oreilles : De taille moyenne, les oreilles sont larges à la base. Elles sont assez espacées l'une de l'autre et ont une extrémité légèrement arrondie. Elles sont bien fournies chez la variété à poil long.

Encolure : L'encolure est de taille moyenne, assez épaisse et bien musclée.

Corps : De type semi-foreign, le corps est de taille moyenne à grande et s'inscrit dans un rectangle. La poitrine est large, cylindrique et bien développée. L'ossature est forte et la musculature puissante. Les omoplates sont saillantes sans être proéminentes.

Pattes : Courtes et solides, les pattes sont bien proportionnées avec, pour les antérieurs, un bras et un avant-bras de même longueur. Pour les postérieurs, la cuisse et le jarret à peu près égaux. Antérieurs et postérieurs doivent être les plus droits possibles avec une ossature moyenne et une bonne musculature. Les postérieurs sont légèrement plus hauts que les antérieurs.

Pieds : Ronds et fermes, les pieds sont plus petits chez les femelles que chez les mâles.

Queue : Epaisse à la base, la queue est de longueur moyenne et va en s'effilant vers un bout arrondi. Elle est portée haut et bien droite quand le chat se déplace.

Robe et texture

Munchkin poil court : courte, moyennement dense et lustrée, la fourrure est couchée sur le corps sans sous-poil excessif.

Munchkin poil long : mi-longue et soyeuse, la fourrure a relativement peu de sous-poil. Une légère collerette est acceptée. Des culottes bien fournies et une queue en panache sont appréciées.

Tolérances

Lockets.

Pénalités

Tonicité musculaire insuffisante.

Type trop élégant ou au contraire trop massif.

Nez trop long.

Tête ronde.

Yeux ronds.

Refus de tout titre

Mauvais aplombs (cagneux ou panards).

Dos creux.

Toute incapacité à marcher ou à se tenir normalement debout.

Pattes de taille normale.

Toute ressemblance avec une race déjà existante, autre que l'European Shorthair.

Disqualification

Fautes et défauts généraux éliminatoires en exposition.